

→ MÉTÉO

Bientôt l'été
indien P5

→ GROS CHANTIER

Entracte pour
le Théâtre P12

→ HÔPITAL

Petite musique
en pédiatrie P19



N°167 - 1/15 FEVRIER 07

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.fr



Budget 2007: du muscle pour Brive-la-Gaillarde

→ En page 23

« Un sourire et un merci »

« Un sourire et un merci ». Parmi les vœux que le Maire a adressé au personnel communal, c'est très certainement celui qui a le mieux exprimé ce lien si particulier qui unit le Maire et les équipes municipales. Lors de cette traditionnelle rencontre annuelle, Bernard MURAT s'est aussi adressé à tous les Brivistes, leur délivrant un message de confiance pour l'avenir de Brive, de notre bassin de vie qui se construit dans de nombreux domaines qui concernent le quotidien des populations.

EXTRAITS

Les conclusions de la Chambre régionale des comptes « Ce rapport était d'autant plus attendu que durant cette période, la Ville avait dû gérer la création de la CAB et ses multiples pièges politiques, administratifs, financiers et humains ».

« Les conclusions de la Chambre régionale des comptes dont chacun reconnaît l'impartialité et l'objectivité, ont souligné la qualité de notre gestion, la qualité de nos services, l'implication des personnels communaux. Elles nous ont aussi fait part de la nécessité de continuer à améliorer nos fonctionnements dans certains domaines et nous ont ouvert de nouvelles pistes constructives. Nous avons commencé à y répondre ».

Pour une bonne organisation du développement économique « Je veux que d'ici juin, une véritable charte des bonnes pratiques soit négociée afin que le développement économique dans le Pays de Brive soit gagnant – gagnant pour tout le monde – et que soient développés les atouts du commerce de proximité qui est un des éléments essentiels de notre tissu social, ainsi qu'une force pour le développement touristique ».

« Je souhaite une nouvelle approche, en partenariat avec la CCI et Brive Energies, dans le soutien aux commerces de proximité et dans l'installation de grandes enseignes sur les futures zones d'activités du Pays de Brive ».

Notre politique sociale, une référence nationale. Parmi les meilleurs rapports entre les réalisations, les services et les contributions perçues « Je voudrais ce soir insister sur le résultat de la politique sociale que nous menons avec les HLM, le CCAS et le monde associatif, pour le logement et les services apportés aux plus démunis. Brive vient d'être classée à la 9^e place sur le plan national des villes qui mobilisent le plus de fonds par habitant dans ce domaine ».

« Brive est aussi classée sur le plan national au 23^e rang des villes ayant le meilleur rapport entre les dépenses engagées dans les réalisations et les services aux populations et les contributions perçues des Brivistes au titre des impôts locaux »

La cohérence de notre politique engagée depuis 12 ans, 500 Millions d'euros pour notre bassin de vie d'ici 2008 « Diagnostic, rétablissement de nos finances, modernisation de notre administration, démocratisation de la vie publique, actions au plus près de nos concitoyens dans les quartiers en étroite collaboration avec le monde associatif et ses bénévoles, gel de l'augmentation des taux communaux, rédaction de la Charte urbaine de Brive pour 2015, recherche de partenariat, création de la CAB, signatures des Contrats d'agglomération et de Pays, lancement de nos projets ; en conclusion, 500 Millions d'euros d'investissement sur notre bassin de vie d'ici 2008 ».

« Voilà les moyens que nous nous sommes donnés ... en attendant ceux que nous allons inscrire dans le prochain contrat d'agglomération pour la période 2008 – 2013 que nous voulons signer en fin d'année 2007 ».

De nouveaux territoires, de nouvelles coopérations « La Ville de Brive joue pleinement son rôle au sein de la CAB, du Pays de Brive, du SCOT Sud Corrèze qui compte plus de 70 communes et 115 000 habitants, soit la moitié du département ».

« Il est loin le temps où les décisions étaient centralisées dans un seul et même lieu, et où les maires devaient faire preuve de docilité pour recevoir leur dû. Aujourd'hui ils sont rassemblés dans leurs communautés de communes, et sont devenus incontournables pour décider de l'aménagement de leur territoire »

Travailler ensemble au-delà de tout clivage

« Le CORREZIUM est, après le COLODO, le plus récent exemple de ce que l'on peut réaliser avec les élus et le monde associatif quand le pragmatisme prend le dessus sur l'idéologie ». « Pourquoi devrions nous refuser de travailler avec des élus qui ne partagent pas nos idées, qui ne votent pas comme nous, mais qui reconnaissent la pertinence de notre vision et qui affirment publiquement que la densité de nos actions au sein de la CAB sont un atout et une garantie pour le développement durable de nos territoires ? Je sais que c'est fondamentalement ce qu'attendent nos populations ».

« Rien n'aurait été possible sans l'aide attentive de l'Etat, sans le soutien de la Région et la complicité du Département ».

Premières pierres et rubans tricolores « Parce que rien n'a été facile, parce que nous avons dû souvent nous battre avec énergie pour faire entendre notre voix et nous faire respecter, je ne m'excuserai pas ce soir, pas plus que demain, de pouvoir en votre nom, poser des premières pierres et couper des rubans tricolores ».

« Je m'excuserai d'autant moins que je souhaite continuer à le faire pendant encore un certain nombre d'années avec en ligne de mire le projet du futur quartier Maréchal Brune qui sera notre contribution à l'histoire urbanistique, sociale, économique et environnementale de notre chère cité ».

Si vous souhaitez recevoir l'intégralité du discours prononcé par Bernard Murat, vous pouvez vous adresser au Cabinet du Sénateur Maire de Brive, service Communication à l'Hôtel de Ville de Brive 05 55 92 39 39

SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LAQUINZAINES



Lever de rideau sur le chantier

Le théâtre municipal entame un long entracte pour effectuer une totale **réhabilitation**. P 12



Aider les consommateurs

L'Union fait la force, notamment pour défendre les consommateurs, c'est-à-dire chacun de nous. P 16

→ LAVILLEETVOUS

Budget 2007 de la Ville

Le premier Conseil municipal de l'année était dédié au **budget primitif** 2007. P 23



Musique en pédiatrie

Le conservatoire de musique adoucit les maux des **petits malades** en pédiatrie. P 19



→ ANOTER



Le Théâtre du Paradoxe

Le théâtre **amateur** se porte bien à Brive... la preuve avec le Théâtre du Paradoxe. P 28



Prêts pour France-Galles

Les places pour le match des **6 Nations** des moins de 21 ans seront en vente à partir du 13 février. P 32

→ CLIMAT

Bientôt l'été indien

Avec 3°C de plus cet automne et une moyenne de +4°C les 15 premiers jours de janvier 2007, Brive connaît une hausse des températures supérieure à la moyenne. Au cours du 20^e siècle, cette hausse est évaluée à +1°C pour la Corrèze alors qu'elle est de +0,6°C pour la planète.

« **N**ous n'avons jamais connu un automne aussi chaud. Il a fait une moyenne de 15°C en septembre, octobre et novembre au lieu des 12°C habituels, avec une pointe à 21°C le 8 novembre ! » Délégué départemental du centre de météorologie de la Corrèze, Claude Nano-Ascione ajoute que « c'est du jamais vu depuis 50 ans... mais que cela ne m'étonne pas ».

En effet, Météo-France a constaté un réchauffement climatique depuis le début des années 1990 : « Les températures moyennes sont systématiquement plus chaudes d'année en année et les gelées diminuent l'hiver ». Ainsi, durant la canicule d'août 2003, qui a représenté un déclin pour le grand public, « les températures de nuit à Brive descendaient rarement en dessous de 19° C, ce qui empêchait notre organisme de récupérer ». Les températures de cette canicule pourraient d'ailleurs représenter les normales saisonnières à Brive et en France en 2050.

IL PLEUT TOUJOURS !

Il ne faut cependant pas tomber dans le catastrophisme car les impressions sont parfois trompeuses. Il a plu davantage cet



automne qu'à l'automne 2005, le mois de septembre 2006 ayant 182,6 mm de précipitations contre 80 mm pour septembre 2005. Quant à la tempête de décembre 1999, Claude Nano-Ascione explique que le public pense qu'il s'agit de la « tempête du siècle » alors qu'à Brive, « le vent a soufflé à 126 km/h contre 142 km/h lors d'une tempête en 1982 ». De façon générale, Brive et la Corrèze souffrent peu du manque de précipitations mais « cela risque d'arriver d'ici une dizaine d'années ».

Tous les 6 ans, le Groupe Intergouvernemental des Experts du Changement

climatique présente son rapport qui, en mars prochain, devrait confirmer les inquiétudes actuelles sur le réchauffement de la Terre. Une nouvelle donnée devrait apparaître : des périodes plus prononcées de sécheresse en été et en automne, suivies d'humidité en hiver et au printemps. Surtout, ce rapport fera apparaître que si nous n'agissons pas, le réchauffement climatique augmentera de 1,4°C à 5,8°C d'ici 2100, donc très bientôt...●

Christophe Legrand

Rens : Centre départemental de météorologie de la Corrèze, av. général Pouyade à Brive. Bulletin mensuel et prévisions météo en Corrèze : 0 892 68 02 19 .

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

Tous leurs vœux

Les traditionnelles cérémonies de vœux, en début d'année, sont l'occasion pour tous les décideurs et responsables d'organismes publics de faire le point sur leur action et de dresser des perspectives pour l'année à peine entamée.

Florilège de ces vœux en quatre pages où l'on retrouvera l'Office HLM, le Centre hospitalier, la CAB, la Police nationale, l'Office de tourisme et bien sûr la municipalité.



Le 8 janvier le maire de Brive accompagné de son épouse et de son premier adjoint, Evelyne Vidalo-Borderie, ouvrait le ban avec les vœux aux personnalités du monde économique, politique, associatif.

Mairie

B. Murat adresse ses vœux au personnel municipal

Les vœux au personnel municipal constituent un moment fort de la vie de la collectivité. C'est à cette occasion que Bernard Murat, devant l'ensemble du personnel réuni, dresse un bilan de l'action municipale et présente les grandes lignes de l'action à venir. C'est d'abord au directeur général des services, Jean-Claude

Remlé, que revient le devoir d'adresser au maire et au conseil municipal, les vœux de tous les agents. C'est à l'appui d'un diaporama retraçant la vie de la collectivité de l'année écoulée, depuis les mouvements internes, les restructurations, les nouveaux arrivants et les réalisations, que le directeur général a

choisi de présenter ses vœux aux élus mais aussi à chaque agent. Lors de son discours, le maire a voulu avant tout féliciter l'ensemble du personnel communal, « souvent aux machines et rarement à l'honneur », soulignant « la richesse des savoir-faire des équipes municipales et leur dévouement au service des Brivistes ». Souhaitant que la collectivité puisse aller encore plus loin dans la qualité de son organisation, avec pour seul souci « celui d'être au plus près des attentes de nos concitoyens », le maire annonçait son objectif d'obtenir le label qualité. Il insistait enfin sur « l'importance primordiale qu' [il] apporte à la qualité des relations humaines au sein de notre mairie » et il en appelait « à l'esprit d'équipe, au sens des responsabilités, à l'écoute et à l'esprit de tolérance ». Enfin, le maire rappelait les priorités de l'action municipale et les grands projets pour les années à venir. ●



pour 2007...

Office de tourisme

Des Etoiles pour le tourisme

Fort de sa bonne année 2006, avec une augmentation de fréquentation de près de 8%, l'Office de tourisme inter-communal débute 2007 en flirtant

décidément avec les étoiles. Déjà titré d'une 4^e étoile depuis 2005, puis d'un label qualité tourisme, l'Office est devenu fin décembre le lauréat limousin des « Etoiles de l'accueil 2006 » remis par Maison de la France. Une distinction qu'il doit aux visites guidées, costumées et interactives mises en place cet été par la guide Franziska Dupuy-Bittner sur la vicomté de Turenne. Lors de la cérémonie des vœux, le président de la Communauté d'agglomération de Brive, Bernard



Murat, a remis symboliquement ce trophée et le diplôme à la guide Franziska et au maire de Turenne Yves Gary. ●

Chambre de commerce et d'industrie

L'heure de la feuille de route

In'est pas question que l'économie soit mise entre parenthèse ». Une position que Jean-Louis Nesti, président de la Chambre de commerce et d'industrie du pays de Brive, entend défendre en cette année électorale. La cérémonie consulaire de vœux a démarré comme un bilan – la CCI ayant d'ailleurs à cette occasion édité pour la première fois un bilan d'activité - pour prendre la tournure d'une feuille de route détaillant les enjeux et objectifs pour 2007 en faveur des entreprises du territoire. Formation, mises en réseau, soutien à la création... sont plus que jamais

à l'ordre du jour. Les deux CCI corréziennes qui collaborent au quotidien, s'engagent aussi dans une refonte complète de leur site internet et une analyse des

implantations commerciales afin de produire en 2008 un schéma de développement commercial. Tout au long de son discours, Jean-Louis Nesti a largement prêché pour une action commune et concertée, affirmant aussi que la CCI ferait des réseaux de transport une « priorité absolue dans les mois qui viennent pour voir enfin leur aboutissement ». « Je suis convaincu qu'en la matière, il faut raisonner en terme d'investissement et pas seulement de coût. » En terminant par le vœu « que le bien-être découle de nos actions individuelles et collectives et fasse de 2007 une année féconde ». ●



Centre hospitalier

L'hôpital en pleine forme

Jamais l'hôpital n'a accueilli autant de malades, 20.000 en 2006. Une croissance qui s'accompagne d'une modernisation avec des échéances en 2007 et dans laquelle l'esprit de coopération a un rôle à jouer.



C'était la grande nouvelle annoncée par le président du conseil d'administration Bernard Murat lors des traditionnels voeux du centre hospitalier. Sa rencontre, accompagné par le député Frédéric Soulier, avec le ministre de la Santé Xavier Bertrand, s'est donc traduite par deux enveloppes : l'une de 900.000 euros au bénéfice du futur Centre de cancérologie de la Corrèze dont le coût global s'élèvera à 4,4 millions d'euros, l'autre de 135.000 euros pour encourager la bonne gouvernance de l'hôpital briviste.

900.000€ POUR LE CENTRE CORRÉZIEN DE CANCÉROLOGIE

Un centre hospitalier qui « n'a jamais accueilli autant de malades, 20.000 en 2006, soit près d'un millier de plus que l'année dernière », soulignait son direc-

teur Laurent Vaubourgeix. « Une personne sur dix de notre territoire d'attractivité a occupé un lit hospitalier. » Les urgences ont enregistré 26.375 passages, soit là aussi mille de plus qu'en 2005.

Pour poursuivre sa mission, l'hôpital dispose d'un budget de fonctionnement de 107 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 9 millions d'euros d'investissement.

« Près de 1600 personnes travaillent aujourd'hui à l'hôpital, près d'une cinquantaine de plus que l'an dernier. »

Le directeur a rappelé « le professionnalisme des équipes, dont un important effectif commence à se renouveler » et, parlant de « culture hospitalière » annoncé « un nouveau projet social ». Autres

échéances à tenir : la certification, l'organisation en pôles d'activités et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

qui sera passé avec l'Agence régionale d'hospitalisation en mars prochain. Le président de la commission médicale Philippe Nauche a rappelé la fonction première des personnels médicaux « garantir des soins de qualité, accessibles à tous, sans discrimination d'aucune sorte » en appelant « aux collaborations inter-hospitalières ».

Des coopérations qui, pour le président du CA, Bernard Murat, doivent « dépasser le cadre corrézien et limousin pour englober le Lot et la Dordogne ». Ce dernier a beaucoup insisté sur la modernisation de l'hôpital : « 30 millions d'euros ont été investis sur ses divers chantiers », rappelant aussi « l'arrivée en décembre dernier de la nouvelle IRM, un nouveau plateau technique avec 9 blocs opératoires livré le 19 février prochain, l'ouverture fin 2007 de la nouvelle unité de psychiatrie à Bel Air, l'élaboration d'un plan directeur pour les personnes âgées... »

Une cérémonie qui s'est terminée par la remise des médailles du travail, pas moins de 130 cette année ! ●

M.C.M.



Office HLM : 2007 année de tous les projets

Parmi la traditionnelle salve de vœux officiels qui marque chaque début d'année, ceux des instances dirigeantes de l'OPHLM de Brive prennent un caractère particulier tant le problème du logement social est d'actualité.

Caractère particulier aussi pour Georges Martinez qui en tant que nouveau directeur de l'Office, présentait ce jour-là, au siège de l'organisme, ses premiers vœux brivistes devant la soixantaine de salariés de l'OPHLM et les édiles locaux. Après avoir dressé un rapide bilan d'activités, Georges Martinez a fait le point sur les grands chantiers qui seront entamés en 2007, travaux qui concernent aussi bien Brive que l'ensemble du territoire de la CAB avec la construction de 32 villas à Cosnac, Malemort et Varetz. Parallèlement, 2007 verra le démarrage de l'opération de renouvellement urbain des Chapélies et les premières démolitions des 187 logements de Tujac d'où surgiront à terme 110 nouveaux logements, et la réhabilitation de la cité du Bouygue. Enfin, devait aussi annoncer Georges Martinez, 2007 sera marquée par le changement de statut de l'Office qui

devrait passer en OPAC (Office public d'aménagement concerté).

LOGER SES CONCITOYENS : MISSION MAJEUR DE L'ÉLU

Jean-Pierre Tronche, président de l'OPHLM, insistait sur le rôle majeur que doit jouer l'office en matière de développement économique sur un territoire élargi à 17 communes*. « 633 nouveaux logements, précisait-il, seront construits dans les cinq ans et 548 seront réhabilités... Toutes ces actions ne pourront naturellement donner satisfaction à tous les demandeurs de logement en attente (687 fin décembre 2006), mais elles contribueront grandement à offrir une qualité d'habitat social exemplaire. »

Pour Bernard Murat, « loger ses concitoyens représente l'une des missions majeures d'un élu ». Et aux yeux du président de la CAB, l'office se révèle bien le « bras armé social » possédant « les atouts pour relever les challenges que nous avons fixés, que ce soit aujourd'hui dans notre cité, que ce soit aussi désormais sur le



territoire de la CAB et pourquoi pas demain sur un territoire encore élargi à celui du SCOT et ses 74 communes. (voir notre précédent numéro, Ndlr)». ●

P.C

* Les deux communes en plus sont Saint-Pantaléon-de-Larche et Donzenac.

Revue de Presse

Dans son numéro de décembre 2006, le magazine *L'Expansion* classe Brive au 9^e rang national des villes qui mobilisent le plus de fonds pour l'aide aux démunis et au logement (voir p.25)

CAB

15 communes, 15 histoires, un destin

La Communauté d'agglomération de Brive fête cette année ses cinq ans. Son président, Bernard Murat, et les quatorze maires de l'intercommunalité en Pays de Brive avaient choisi la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel pour marquer cet anniversaire. Au cours de son discours, dans la salle polyvalente de la commune de Cublac que son maire a décrit comme le far-west de la CAB, auquel assistaient aussi le préfet Philippe Galli et la sous-préfète de Brive, Francine Prime, Bernard Murat s'est félicité, en ces temps de campagne électorale, que « les clivages politiques n'aient jamais

influé sur le développement de la CAB » et, poursuivait-il, « il en sera de même dans les semaines et les mois à venir. « Nous avons pris des risques ensemble, nous avons parfois fait preuve d'hésitations, nous nous sommes trompés... mais nous avons bâti un destin



commun » devait encore déclarer le président de la CAB. Pour fêter ces 5 ans, la CAB vient de publier son « histoire », une plaquette tirée à 5.000 exemplaires préfacée par Claude Michelet. Enfin, cette cérémonie de vœux a aussi été l'occasion d'honorer l'un des employés de la CAB, Christian Perrot, pour ses trente ans au service de la population, à la mairie de Brive et depuis cinq ans, à la Communauté d'agglomération. Philippe Galli lui a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. ●
Si vous souhaitez recevoir la plaquette de la CAB, vous pouvez vous adresser au service Communication de la CAB 05 55 74 10 00

→ NOUVEAUX ARRIVANTS

François Hitier : directeur de cabinet à la mairie...

Depuis le 1^{er} décembre dernier, François Hitier a pris ses fonctions de directeur de cabinet du maire à la mairie de Brive. Un retour aux sources puisque Briviste d'origine, c'est à Bossuet qu'il fut élève et débuta ses études de droit au centre juridique de Brive avant de les poursuivre à Paris Assas. De 1998 à 2001, il fut l'assistant parlementaire de Bernard Murat au Sénat.

Titulaire d'un DEA en droit public interne et lauréat du concours d'attaché territorial, il occupa successivement les fonctions de secrétaire général à la mairie de Senonches en Eure-et-Loir puis de directeur général des services à la

communauté de communes du Perche Senonchois avant de rejoindre la mairie de Mâcon en Saône-et-Loire comme directeur général adjoint. C'est donc en bon connaisseur du fonctionnement des collectivités territoriales qu'il vient diriger le cabinet du maire. Avouant « revenir avec énormément de plaisir », il entend « privilégier le dialogue autant avec les services qu'avec les élus avec comme préoccupation essentielle le développement harmonieux de notre territoire et des services apportés aux Brivistes ».

Certains d'entre vous le connaissent peut-être sous une autre casquette puisque François Hitier organise depuis une dizaine d'années l'exposition canine internationale qui se déroule chaque année en juillet à Brive et qu'il occupe depuis 2000 des fonctions à la Société canine de la Corrèze et, depuis 2006, la présidence de la Fédération canine du Limousin. ●



« La délinquance continue de baisser »

→ **7,80%** en moins

Le préfet de la Corrèze entouré des procureurs de Brive et Tulle, a communiqué les chiffres de la délinquance pour l'année 2006. « Le nombre de faits constatés diminue de 7,80% et les faits élucidés continuent à progresser », se réjouit le préfet. La Corrèze reste très bien située dans le classement national, 3^e des départements ayant enregistré la plus forte baisse de 2001 à 2006. La palme de la baisse revient aux destructions et dégradations avec moins 21,99%. Le taux de criminalité de 33,23 faits pour 1000 habitants place le département au 11^e rang des départements les moins touchés par la criminalité « soit un gain de 5 places par rapport à 2005 ». Phénomène préoccupant, les atteintes volontaires à l'intégrité physique progressent de 6,18%, deux fois moins que la moyenne nationale, mais tout de même ! Le préfet qualifie 2006 de « bonne année » et y voit « le fruit d'un travail de tous les jours mené par la police et la gendarmerie ». Mais « un effort qui doit être maintenu » car même si le nombre d'accidents a baissé, celui des tués a lui augmenté de 20 à 22 personnes. La peur du gendarme comme celle d'une sanction systématique marche toujours. L'année 2007 devrait donc voir des forces de police toujours vigilantes et se multiplier les opérations de sensibilisation.

...et Marie-Pierre Chassaing-Deguine directrice de cabinet à la CAB

C'est le 2 janvier que Marie-Pierre Chassaing-Deguine prenait ses fonctions de directeur de cabinet à la Communauté d'agglomération de Brive. Titulaire d'un DESS de conseil en développement, Marie-Pierre Chassaing-Deguine arrive du Conseil général de la Corrèze où durant 15 ans, elle a successivement occupé les fonctions d'animateur puis de directeur du développement local. A ce titre, dans le cadre de la mise en place de politique contractuelle et territoriale, elle gérait notamment les procédures de mise en place des contrats



de pays et contrats d'agglomération. La CAB s'inscrit donc parfaitement dans le prolongement de son savoir-faire. Proche du terrain, elle souhaite avant tout « être un relais entre les services et tous les élus de la Communauté d'agglomération de Brive et développer la transversalité au service du développement du

territoire ».

Agée de 40 ans, Marie-Pierre Chassaing-Deguine, est originaire d'Egletons, installée maintenant à Brive. ●

→ ENVIRONNEMENT

La CAB se dote d'une mascotte et lance un concours

La mascotte de la CAB est une loutre d'Europe, espèce protégée en France depuis 1972. Le but du concours est aussi de lui trouver un nom.

En collaboration avec l'Inspection académique, la Communauté d'agglomération de Brive organise un concours de sensibilisation des jeunes générations à la protection de l'environnement. Depuis le 17 janvier, une quarantaine d'établissements publics et privés, du CE 1 au collège, peuvent ainsi plancher sur le nom (et le sexe) qu'ils souhaitent donner à la mascotte du service Eau, Assainissement et Environnement de la CAB, une loutre à « la bouille sympathique » selon Stéphanie Decay, responsable communication de la CAB. Donner un nom à cette loutre constitue la première partie du concours, commune à tous les établissements. En revanche, pour la deuxième partie, les élèves de primaire doivent rédiger un article d'une vingtaine de lignes accompagné d'une photo de mise en situation sur un des trois thèmes



suivants : « l'eau et mon établissement », « comment limiter la pollution ressentie par nos sens : sonore, olfactive ou gustative » et « que deviennent les déchets que je produis à l'école et comment les réduire et/ou les valoriser ? » Les collégiens, eux, doivent réaliser un court métrage (3 ou 4 minutes) sur les mêmes thèmes ; le tout de manière ludique.

Les enseignants intéressés ont jusqu'au 12 février inclus pour s'inscrire et jusqu'au 19 mars pour remettre leur projet. Le jury du concours se réunira le 21 mars et la remise des récompenses aux vainqueurs, mais aussi à toutes les classes participantes, s'effectuera le 29 mars. Fraîchement baptisée, la mascotte illustrera la *Lettre de la CAB*, revue trimestrielle et territoriale, et la 5^e édition de la semaine du développement durable qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril 2007.

Christophe Legrand

Pour inscrire leur classe au Concours de la Mascotte, les enseignants doivent contacter Stéphanie Adrian, soit par téléphone (05 55 74 70 15), soit par mail stephanie.adrian@agglo-brive.fr

→ ENTREPRISES

Un pôle auto dans le PEBO

Une nouvelle étape a été franchie dans l'aménagement du Parc d'Entreprises de Brive Ouest (PEBO) avec l'inauguration du Pôle automobile par le sénateur-maire de Brive, Bernard Murat, les élus de la CAB et la sous-préfète Francine Prime. Ce pôle regroupe 5 concessionnaires automobiles, utilitaires ou poids lourds (soit 11 marques) et un concessionnaire nautique sur une superficie de 7 hectares environ.



39^e OLYMPIADES DES MÉTIERS

Dans la continuité des actions menées dans le Bassin d'Éducation et de Formation (BEF) de Brive, se sont déroulées, du 15 au 20 janvier, les sélections régionales pour les 39^e Olympiades des Métiers. Soutenus par le Conseil régional, deux cent cinquante candidats répartis dans une vingtaine d'établissements limousins de formation participaient à l'événement dont les lycées professionnels Cabanis, Danton et Lavoisier. A Brive, trente-neuf candidats



s'affrontaient dans quatre épreuves: dessin assisté par ordinateur (DAO), couture dames, chaudronnerie et tôlerie-carrosserie.

Les gagnants de chaque épreuve seront qualifiés avec l'équipe régionale du Limousin pour disputer les finales nationales qui auront lieu du 28 mars au 1^{er} avril à Amiens et peut-être le concours international, du 15 au 18 novembre au Japon, qui accueillera 37 pays s'affrontant dans une quarantaine de métiers. Rappelons que les Olympiades sont une manifestation internationale qui permet de promouvoir des métiers aussi divers que menuiserie, coiffure, art floral, etc. Elle donne également l'occasion aux jeunes âgés de moins de 23 ans de se jauger, d'évaluer leurs compétences et leurs savoir-faire.

Christophe Legrand

→ CULTURE

Théâtre municipal Le chantier entre en scène

Le théâtre municipal a fermé ses portes fin décembre pour être entièrement rénové. Le démontage intérieur a commencé avant démolition totale du bâtiment arrière.

A sa place, s'élèvera une salle de spectacles des plus modernes et confortables. Lever de rideau prévu en 2009.

En attendant, les pièces présentées par la Ville dans le cadre de sa saison culturelle se joueront à l'Espace des Trois provinces et à l'auditorium Francis Poulenc.

Explications.

Le 19 décembre dernier, les spectateurs de la pièce « Y-a-t-il un lapin sur la lune ? » auraient pu entonner comme Eddy Mitchell « c'était la dernière séance et le rideau sur l'écran est tombé ». Sauf que le théâtre municipal ne finira pas en garage, building, supermarché. La nostalgie n'est donc pas de mise puisque,

L'entracte va durer 18 mois, un timing des plus serrés pour réaliser la métamorphose. De l'actuel théâtre, le projet ne gardera que le bâtiment en façade surplombant la place du 14 Juillet. Le bâtiment sur l'arrière va être entièrement démoli. « A sa place, sur une emprise au sol plus importante, s'élèvera la nouvelle salle de spectacle », explique Stéphane Hadjoudj des bâtiments communaux.

UNE FAILLE DE LUMIÈRE

« La liaison entre les deux bâtiments, l'ancien et le nouveau, sera assurée par une cage de verre qui créera également une faille de lumière. » Voilà pour l'architecture d'ensemble. Cette emprise supplémentaire de la salle de spectacles ne

remettra cependant pas en cause le passage entre la place Molière et la place Gounod.

« La grosse difficulté de cette réhabilitation reposait à la fois sur les contraintes pesant sur ce projet et sur le niveau d'exigence élevé », liste l'agent communal. « L'équipement se situe en zone inondable, qui

plus est sur une parcelle exigue, avec toute la difficulté à gérer un chantier de cette taille en centre-ville et les nuisances qu'il entraîne. Parallèlement, il a fallu faire appel à une équipe rassemblant différents spécialistes, architectes, acousticien, scénographe pour relever ce défi. » Cette réhabilitation s'élève dans sa globalité, en intégrant les abords, à 10,4 millions d'euros.

500 PLACES ET PLUS D'ESPACE

La salle de spectacles comprendra balcon et parterre déclinant jusqu'au niveau de la scène ce qui améliorera la visibilité pour le public. Des places en loges seront disposées sur les côtés. Le plateau de scène qui ne sera donc plus surélevé, doublera également en surface, passant de 105 à 216m² et intégrera tous les dispositifs scéniques. « Le confort thermique sera assuré par un soufflage d'air diffusé à très basse vitesse sous les sièges. C'est le système le plus performant », assure Stéphane Hadjoudj. La jauge restera inchangée d'une capacité de 500 places. « Nous avons gagné en espace pour le confort et la qualité. Ce sera malgré tout la plus grande salle de spectacles du département. »

UNE SCÈNE DEUX FOIS PLUS GRANDE

Le bâtiment conservé sera réhabilité en redistribuant son espace. On entrera dans le futur théâtre par le haut des marches extérieures. Là se tiendra un vaste accueil donnant à droite sur un foyer bar pour spectateurs et artistes, à gauche sur une salle d'exposition. Le sous-sol accueillera les loges et sanitaires.

Le public accèdera à la salle de spectacle en empruntant de part et d'autre la cage de verre qui fait la jonction. Celle-ci laissera apparente l'arrière du bâtiment historique construit en 1890 puis surélevé juste



Le public devra faire la montée des marches pour entrer au théâtre. Des accès handicapés sont prévus sur le côté.

l'équipement n'étant plus adapté aux exigences du théâtre d'aujourd'hui, cette fermeture pour longue durée annonce une restructuration complète des lieux. Le nouveau théâtre sera moderne et à la pointe des technologies. Du grand confort ! Que du bonheur pour les artistes, techniciens et spectateurs.



La future salle de spectacle d'une capacité de 500 places. Gradinée, elle arrivera au niveau de la scène, offrant une meilleure visibilité pour le public. La scène doublera sa surface. Du grand confort.

avant la Première guerre mondiale. A l'étage de ce bâtiment, se déploiera une salle d'exposition largement dimensionnée. Ses 220m² seront modulables par des panneaux coulissants et les fenêtres pourront même être occultées pour une meilleure exposition des œuvres présentées.

18 MOIS D'ENTRACTE

Concrètement, le début de l'année verra la dépose des équipements scénographiques et du mobilier. Il faudra aussi démonter le matériel dans la salle occupée précédemment au sous-sol par les archives. EDF devra intervenir sous la voirie pour dévoyer des réseaux se trouvant sous l'emprise du futur bâtiment. La démolition du bâtiment arrière interviendra à l'été ou à la rentrée. La reconstruction de la salle de spectacle et la réhabilitation du bâtiment historique seront ensuite menées de front.

La livraison de l'ensemble est prévu pour fin 2008, « ce qui ne signifie pas qu'il y aura aussitôt des spectacles car il faudra passer par une incontournable période de rodage. » ●

M.C.Malsoute

« Un vrai lieu de diffusion artistique »

« Le futur théâtre sera un vrai lieu de diffusion du spectacle vivant », se réjouit Christaine Virole-Domenech, adjointe à la Culture. « Nous pourrons tout y programmer, du théâtre, de la danse, des concerts symphoniques, de l'opérette et même de l'opéra. Sans oublier, à l'étage une très belle galerie d'exposition qui fera toute la largeur du bâtiment. La scène permettra des décors tournants. Le tout dans un meilleur confort pour les spectateurs. Ce sera un théâtre à la pointe du progrès et un très bel outil de diffusion artistique à la mesure de la politique culturelle de la Ville. »

Les deux saisons à venir se feront sans théâtre municipal, mais pas sans théâtre. « La suite de cette saison propose toujours des pièces », rappelle l'élue. « Certes en moins grand nombre car, lorsque nous cherchions des pièces pour cette saison, les producteurs se montraient frileux pour jouer à l'Espace des Trois Provinces, alors coque vide en rénovation. L'immen-

sité des lieux les inquiétait : où porterait la voix ? Faudrait-il jouer avec un micro ? Aujourd'hui, d'expérience, nous savons que ce n'est pas nécessaire. Nous savons comment réagit l'Espace et pouvons argumenter en sa faveur. Nous choisirons donc des pièces qui s'adaptent à la configuration des lieux. » L'auditorium Francis Poulenc sera également mobilisé pour des spectacles plus intimistes, fado, tango, flamenco... La billetterie est quant à elle transférée à la direction de la culture, 7 bd du Salan (05.55.18.18.30). Elle est ouverte les après-midi de 13h à 18h30 sauf lundi.



→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Un budget primitif 2007 contrasté

Voici quelques éléments visant à équilibrer la communication majoritaire sur le budget primitif, contenue dans ce magazine :

• **L'investissement** : il arrive pour la première fois depuis 1995 à un niveau normal (314€ par habitant pour une moyenne des villes de notre strate à 319€ par habitant). Le budget d'équipement prévu passe de 16,6M€ à 20M€ (+3,4M€). Après des années de sous-investissement, c'est positif, si la réalisation suit.

• **L'autofinancement**, c'est-à-dire ce que l'on arrive à économiser sur le fonctionnement pour réaliser des investissements est en baisse (10,225M€ en 2006 pour 9,177M€ en 2007, soit une baisse de 11%). Pour augmenter les investissements, la majorité est donc conduite à vendre du patrimoine (3,8M€ en 2007). Cela ne pourra pas durer car ce qui est vendu est vendu.

• **Les impôts locaux** : ils sont très élevés à 580€ par habitants pour une moyenne nationale à 421€ par habitants (soit +37%). Depuis 1995, les bases votées par le parlement ont augmenté d'environ 15%, mais les Taux communaux décidés par la majorité ont, eux, progressé de

18% soit une augmentation totale de plus de 30%.

• **Le budget de Fonctionnement ne semble pas maîtrisé.** Il est à 1361€ par habitant pour une moyenne des villes comparables à 1242€ par habitant soit + 9,6%. Nous nous sommes interrogés, sans réponse de la part de la majorité, sur l'augmentation des frais d'affranchissements (+ 57% entre 2006 et 2007 !), de nettoyage des locaux par des entreprises extérieures (+ 59% en 1 an, + 213% en 2 ans !!!), des locations immobilières alors que l'on vend des locaux (+ 8,8%)... L'ambition affichée pour Brive par la majorité, relayée par quelques slogans bien sentis (« une ville pour tous », « Brive en tête »...) semble, en pratique, ne concerner ni le mieux vivre des habitants au quotidien, ni l'investissement pour l'avenir pourtant proclamés. Ce sera la tâche de la prochaine équipe municipale. ●

Philippe Nauche

PS : retrouvez l'intégralité de mon intervention sur ce sujet sur mon blog :

www.philippe-nauche.com

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

ZORRONIKOZERO

A Brive, comme partout, nombreux sont ceux qui ont un quart, une moitié d'emploi, un temps partiel imposé. Comment vivre ? Subsister ?

Les factures gaz-électricité grimpent. Les prix des produits de première nécessité s'envolent. Les taxes d'habitation, foncier bâti, le loyer sont impossibles à supporter même avec un salaire ou une retraite.

Le SMIC et les salaires patinent. Le pouvoir d'achat recule, compromettant les conditions d'une vie décente et la croissance de notre économie.

ZORRONICO est arrivé sans cape et grand chapeau, la voix douceuse de faux Robin des Bois. Il ne s'en prend pas à ses amis les riches. Ministre, il les encourage à prendre des charters vers les paradis fiscaux. Il ne propose pas l'augmentation du SMIC et des salaires, de construire conformément à la loi Gayssot 20 % de logements sociaux dans sa bonne ville de

Neuilly qui n'en a pas 2 %.

Sa trouvaille : « travailler plus pour gagner plus, 4 heures supplémentaires non soumises à l'impôt ». Quel cadeau pour les 8-15 h par semaine des villes et grandes surfaces, les CES ou contrat « d'avenir » que le gouvernement contraint à 20 h ou 26 h. Ils aimeraient bien un CDI à 35 h (tant décriées) avec un salaire décent. Bernique !

Salariés si vous réussissez à vous faire octroyer 4 HS, NIKOZERO a pris soin de supprimer leur majoration. Tous les matins, devant sa glace, il rêve du supprimer les 35 H. Songez qu'il vous faudrait alors faire 43-44 heures. Avec NIKOZERO les jeunes, les demandeurs d'emploi attendront. De nombreux salariés seront licenciés pour répartir la charge de travail en HS. C'est ZERO NIKO ! ●

André PAMBOUTZOGLOU

Conseiller Municipal de Brive Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

JEUX D'EAU

La photo de couverture du dernier magazine municipal illustre parfaitement la vision et les rêves du maire de Brive. Sa pratique de la politique est le reflet d'une interminable campagne électorale dans laquelle tout est tourné vers le paraître et le souci du consensus. Quoi de plus consensuel qu'une fontaine? Les frais de fonctionnement de la mairie augmentent de façon linéaire et, malgré les artifices de présentation

liés au calendrier électoral, les impôts locaux ne cessent de croître et pas seulement du



fait de l'État. Le budget ne trouve son équilibre que grâce à la vente de notre patrimoine, et malgré tout, la priorité reste celle des choix les plus clinquants. Qu'importe la pertinence et le prix, pourvu que l'image soit belle. Tant pis pour les urgences innombrables dont le traitement aurait pour conséquences des décisions gênantes pour la campagne électorale en cours.

Etienne Patier

**Le bureau des élus de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi**

→ VIE QUOTIDIENNE

La force tranquille des Consommateurs

Créée en 1974, l'Union départementale des consommateurs de la Corrèze, affiliée à l'UFC-Que Choisir se veut totalement indépendante afin de mieux défendre les consommateurs que nous sommes tous.

L'an dernier, l'UDC Corrèze a totalisé **2024 interventions**, soit une belle somme de dossiers à traiter pour les six bénévoles de l'association.



« **T**rouver des solutions à l'amiable », tel est l'objectif de l'Union départementale des consommateurs de la Corrèze affiliée à l'UFC-Que choisir.

« De plus, un jour ou l'autre, explique Robert Prunier, président de l'association depuis 2003, nous sommes tous concernés ». L'associa-

tion, créée à Brive en 1974, s'adresse aux consommateurs - donc à chacun - et traite tous les litiges liés à la consommation. Inutile de le préciser, les bénévoles actifs, trop peu nombreux puisqu'ils ont six, ne manquent jamais de dossiers à traiter dans les domaines les plus variés : assurances, banques, équipements des ménages, loisirs, vente par

correspondance, travaux, etc. sans oublier la téléphonie mobile et internet qui ont fait leur apparition sur la scène des litiges ces dernières années, souvent pour des problèmes de non-fonctionnement ou de résiliation. « Dans ces domaines, ajoute Robert Prunier, les consommateurs pourraient mieux faire. Par exemple, lorsqu'on s'abonne chez tel ou tel opérateur, c'est souvent pour

deux ans. Pour ne pas se retrouver piégé, avant de signer le contrat il suffit de demander au vendeur la durée d'engagement. Souvent, le bon sens est à portée de chacun ».

DE L'AIDE DANS LES DÉMARCHES

En 2006, l'association briviste a totalisé 2024 interventions. « C'est toujours du cas par cas, reprend le président. Parfois, c'est un simple conseil, on écoute le plaignant puis on contacte l'adversaire par téléphone pour connaître le point de vue des deux parties ». S'il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure, soit de monter un dossier, d'envoyer un courrier en recommandé, l'association demande au plaignant d'adhérer (23 € pour une année) pour contribuer au fonctionnement de l'association.

« A partir du moment où l'adversaire reçoit un courrier avec l'entête de l'UFC-Que Choisir, les choses se déroulent plus rapidement et des courriers restés jusque-là sans réponse trouvent une solution. Pour exemple, ce monsieur qui avait acheté plusieurs dispositifs anti-taupes dans un catalogue de vente par correspondance. Photos à l'appui, on voit les appareils installés dans son jardin entourés de nombreux monticules de terre, signe incontestable de la présence





de taupes, comme si les appareils en question les attiraient au lieu de les éloigner. Grâce aux démarches menées avec l'association, il a pu être remboursé. L'objectif de l'Union départementale des consommateurs de la Corrèze UFC-Que choisir est toujours d'éviter le procès et de trouver un arrangement amiable qui met les deux parties en accord. « Mais, si besoin, ajoute Robert Prunier, nous avons un avocat ».

UNE FAROUCHE INDÉPENDANCE

L'association briviste est affiliée à l'UFC-Que Choisir et la force de cette union des consommateurs est d'être résolument indépendante. Une mention qui est d'ailleurs précisée sur le site internet national :

« L'UFC-Que Choisir est totalement indépendante des fabricants, des commerçants, des activités de services, des syndicats, des groupes de presse ou financiers, des partis politiques, du gouvernement et, plus généralement, de tout intérêt ou groupement autre que ceux des consommateurs ».

Cette farouche indépendance se retrouve dans le magazine qui publie chaque mois une série d'enquêtes approfondies et plusieurs numéros spéciaux. Ces revues sont éditées sans aucune publicité et ne vivent que des recettes liées aux abonnements et aux ventes. Une indépendance qui permet surtout de mener des opérations collectives de vaste envergure dans l'intérêt des consommateurs que nous sommes. Parmi les actions en justice qui ont abouti, on peut citer, entre autres, la condamnation des trois opérateurs de téléphonie mobile par le Conseil de concurrence, l'opposition aux chèques payants, le scandale de la vache folle, le veau aux hormones mais aussi toutes les suppressions de clauses abusives dans les contrats et la dénonciation d'arnaques. Quand les consommateurs ne baissent pas les bras et s'unissent pour faire de l'accès à la justice un droit pour tous les citoyens...

Myriam Entraygues

À NOTER

Plusieurs associations de défense des consommateurs existent à Brive. Si certaines sont spécialisées dans certains domaines, toutes sont néanmoins compétentes dans les différents domaines liés à la défense du consommateur.

→ Maison corrézienne des consommateurs européens

La Maison des consommateurs ne traite pas directement les litiges. Elle informe et oriente vers les associations existantes. En revanche, elle est spécialisée dans les situations d'endettement et de surendettement. A ce titre, elle aide à monter les dossiers nécessaires. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi jusqu'à 17h. 25 rue Jean Fieyre
Tél : 05.55.17.06.79.

→ Association Brive Logement

Permanences au Centre Jacques Cartier le mercredi après-midi de 14h à 18h. Tél : 05.55.86.34.60.

→ A.F.O.C. Association force ouvrière des consommateurs

Présidée par Monique Massat. Permanences du lundi au vendredi de 14h à 17h. 21 rue Jean Fieyre.
Tél : 05.55.23.72.88.

→ Confédération nationale du logement

Permanences à la Maison de quartier des Chapélies, rue Jean Dumaitre. Tél : 05.55.87.57.18.

→ U.D.C.C. UFC-Que Choisir

(voir article ci-contre) permanences le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 8h à 12h. Maison du bénévolat, 10 bd Marx Dormoy. Tél : 05.55.87.57.18.

REPORTAGE

La petite musique du service de pédiatrie



Chaque vendredi après-midi, aubade en pédiatrie

Chaque vendredi après-midi, deux professeurs du Conservatoire de musique vont à la rencontre des jeunes patients du service de pédiatrie de l'hôpital de Brive. L'occasion pour eux d'oublier quelques heures leur maladie et le quotidien de l'hôpital. Visite.

En cette après-midi de janvier, Gérard de Palmas, Phil Collins, Isabelle Boulay et Yannick Noah s'invitent à l'hôpital. Par la grâce de deux professeurs de musique du Conservatoire, ils ont gravi les onze étages (en ascenseur rassurez-vous) qui les conduisent dans le service de pédiatrie. Il est maintenant 14h30, une jeune fille d'environ 15 ans franchit la porte de la salle où l'attendent nos deux musiciens, Régis Auchart et Khalil Rezigat. Elle s'assoit sans un mot aux côtés de deux autres jeunes patients, guère plus âgés qu'elle. Perchés si haut dans le ciel, on ne sait qui du professeur ou du patient est le plus timide. Pour rompre le silence, Régis

se lance dans les présentations : « Notre seule ambition est de vous faire plaisir, de passer un moment avec vous et de vous faire partager notre passion, la musique ». Puis, il décrit le cahier de chansons dans lequel les trois jeunes ados pourront choisir les titres qui leur feront plaisir. « Tous ces morceaux ont été choisis par des enfants et des jeunes qui étaient là avant vous... et je dois avouer, lâche Régis, que vos goûts m'étonnent tant ils sont variés dans les genres et les époques. » Bientôt Khalil entame une mélodie sur sa guitare, rejoint aussitôt par le synthé et la voix de Régis. Gérard de Palmas fait son entrée dans le petit monde en blanc. Quelques chansons plus tard, des regards

La petite musique du service de pédiatrie (suite)

se croisent, des sourires s'échangent, des pieds suivent les rythme et chacun, oubliant son mal-être et sa timidité, finira par choisir sa propre chanson dans le cahier. Pour Régis et Khalil, quelle plus belle récompense ?

« Nous intervenons en pédiatrie depuis trois ans, sourit Khalil, et jamais nous ne savons comment vont se dérouler nos deux heures d'animation, qui sera là et combien seront-ils, comment nous recevront-ils ? » « Il nous faut toujours quelques minutes pour créer le bon climat, enchaîne son camarade, mais huit fois sur dix tout le monde chante à la fin. De toute manière, dès qu'un enfant accepte de nous accorder quelques minutes, c'est déjà pour nous comme une victoire. »

QUELQUE CHOSE D'INFINIMENT PRÉCIEUX

Tous deux ne dissimulent pas que l'expérience est difficile mais « riche d'intenses et fabuleux moments ». A l'instar de cette petite fille en long séjour qui devint une fidèle compagne du duo. De vendredi en vendredi, la petite s'est passionnée pour la musique, au point que Régis lui a donné ses premiers cours de guitare. « Aujourd'hui,

d'hui, explique-t-il encore, elle s'est achetée une guitare et continue la musique. Cela nous touche beaucoup car nous savons que nous lui avons apporté quelque chose. »

Quelque chose d'infiniment précieux, oui. Comme le confirme Josiane Santero, l'éducatrice jeune enfant du service et trésorière de l'association APICEMH* qui pilote toutes les animations pour les jeunes malades (voir notre encadré) : « C'est pour ces enfants et ces ados l'occasion d'oublier pendant quelques heures les perfusions, les médicaments, bref, leur maladie. C'est aussi une manière de leur démontrer qu'à l'hôpital, le quotidien ne s'arrête pas. Pour certains c'est aussi l'occasion d'aborder, de s'initier à des choses qu'ils ne connaissent pas comme l'origami ou la poterie. »

Le travail de Khalil et Régis ne se borne pas à de simples animations chantées. Avant d'entamer leur séances, ils se retrouvent avec Josiane pour définir le programme du jour, toujours différent, rappelons-le.

Ce vendredi-là sera partagé entre l'atelier ados que nous venons de quitter et des interventions dans des chambres de très jeunes enfants. Mais les deux musiciens organisent aussi des cours d'initiation,



vont à la rencontre des plus petits et même des bébés... et à chaque fois, leur musique si elle ne chasse pas la maladie amène avec elle un peu d'horizon bleu et ensoleillé dans le service.

UNE AUBADE RIEN QUE POUR LUI

« Tant du côté des enfants que de leurs parents... et du personnel, souligne d'ailleurs Régis, l'un de nos grands moments, c'est quand nous débauchons quelques collègues pour organiser un petit concert dans le hall du service. Les infirmières nous disent souvent le plaisir qu'elles ont à travailler le vendredi. »

Suivons maintenant nos deux professeurs du Conservatoire de musique le long des couloirs du service de pédiatrie. Sous la houlette de Josiane, ils vont rendre visite, guitare en bandoulière, à plusieurs petits malades. Trois coups à la porte d'une chambre. Celle-ci s'ouvre sur une maman toute étonnée. Dans ses bras, Julien, 13 mois qui durant quelques minutes va avoir droit à une aubade rien que pour lui. D'emblée, le bambin va se montrer fasciné



Trois notes de musique... un sourire



« Notre seule ambition est de vous faire plaisir, de passer un moment avec vous et de vous faire partager notre passion, la musique ». Régis Auchart, professeur du Conservatoire de musique de Brive.

par la guitare de Régis et ces instruments bizarres qui font tomber les sons en pluie. Les deux compères en musique connaissent leur affaire et, de comptines en berceuses, il arrivent à faire oublier quelques instants que nous sommes dans un hôpital. Khalil, comme Régis, ont une très longue expérience du travail avec les enfants, mais l'un et l'autre avouent qu'ils apprennent énormément de ces enfants, au point, confie Khalil « d'aborder différemment les choses avec les autres enfants avec qui je travaille ».

TROIS NOTES DE MUSIQUE... UN SOURIRE

Et, s'ils le cachent pudiquement, on sent bien l'émotion qui les étreint quand ils chantonnent leur petite musique devant ces gamins qui n'ont pas choisi d'être ici. Nous rejoignons maintenant la chambre de Corentin. Lui frise les deux ans. Sur son lit, tétine en bouche, il observe les deux musiciens de ses deux grands yeux noirs. Son père et sa mère sont là aussi, et bientôt, toute la petite famille s'émer-

veillera à l'unisson. « A chaque fois que nous entrons dans une chambre, nous détendons l'atmosphère », nous murmure Régis. « Souvent, poursuit Khalil, un maman ou un papa nous confie après notre venue qu'ils se sont senti mieux », plus sereins, enfin, entre les quatre murs blancs de la chambre d'hôpital. « Et c'est bien là notre seule ambition, répète encore une fois Régis. »

Quant à Corentin, il aimerait que cela dure encore. Il sourit maintenant en agitant un oeuf musical. Ses yeux pétillent de plaisir quand Régis lui conte l'histoire d'une drôle de voiture qui n'en finit plus de klaxonner avec d'étonnantes sonorités. Après Corentin, d'autres petits recevront la visite de nos deux saltimbanques du vendredi. A eux comme à tous ceux qui s'investissent pour remplir de soleil les journées des enfants malades, il faut tirer chapeau bas... vraiment très haut. P.C.

*APICEHM, Association pour la pratique de l'initiation culturelle des enfants en milieu hospitalier.

APICEMH : FAIRE ENTRER L'ART À L'HÔPITAL

→ L'APICEMH,

l'Association pour la pratique et l'initiation culturelle des enfants en milieu hospitalier, présidée par Yannick Peyramaure, a pour vocation de favoriser et d'encourager l'intérêt des enfants malades aux arts. C'est ainsi que chaque après-midi, les jeunes patients se voient proposer un atelier différent.

Tout au long de son séjour, l'enfant pourra donc s'initier à l'art plastique, à l'origami, à la poterie et à l'informatique.

A ces ateliers, entièrement financés par l'association s'ajoutent les ateliers musique en pédiatrie et « autour du livre », subventionnés par la Ville de Brive.

Si l'après-midi musique est assurée par deux professeurs du conservatoire de musique de Brive, celui consacré au livre et au conte l'est par le personnel de la bibliothèque municipale.

L'APICEMH organise aussi des interventions ponctuelles avec des professionnels lors des grandes manifestations nationales ou celles organisées par la Ville (Foire du livre, Orchestrades, Fête de la musique, Semaine du goût...).

L'association s'emploie également à égayer les couloirs du service de pédiatrie avec des expositions permanentes d'œuvres prêtées par des artistes.

Enfin, l'APICEMH a passé commande à un artiste pour la réalisation d'une œuvre d'art qui signale les différents lieux du service de pédiatrie. Cette création originale doit permettre aux enfants et aux personnes qui les accompagnent d'être mieux accueillis et de faciliter leurs déplacements dans une atmosphère que l'association veut résolument apaisante.

→ PERMANENCES

Les élus à votre écoute



QUARTIER RIVET

Place des Arcades à Rivet, Quartier Bus, lundi 5 février de 17h à 19h.
Elus : Patrick Vialle et Roger Bastié.

QUARTIER HÔPITAL MIGOULE

Maison du bénévolat, bd Marx Dormoy, lundi 5 février de 10h à 12h.
Elus : Dominique Faure, Jean Moulinier et Annie Fernandez.

QUARTIER LE BOUYGUE DANTON JULES VALLÈS

Maison de quartier du Bouygue, mardi 6 février de 18h à 19h30.
Elus : Jean-Pierre Tronche, Suzy Barage, Jean-Louis Estagerie.

QUARTIER CENTRE VILLE

- Quartier bus, place Charles de Gaulle, mercredi 7 février de 16h à 17h30. Elus : Jacqueline Bédane et Geneviève Hyllaire.
- Quartier bus, place de la Guierle, lundi 12 février de 17h à 19h. Elus : Philippe Delarue et Lilith Pittman Dosch.

QUARTIER PARC DES SPORTS ROLLINAT

Quartier bus, Avenue Léo Lagrange, mercredi 7 février de 18h à 19h. Elus : Annie Fernandez et Michel Le Nedic.

QUARTIER DES CHAPÉLIES

Maison de quartier, 1 rue Jean Dumaitre, jeudi 1^{er} février de 18h à 19h.
Elus : Danièle Lecat, Annie Fernandez et Michel Le Nedic.

QUARTIER MAZAUD - TUJAC

Centre Jacques Cartier, bureau de la mairie annexe, vendredi 2 février de 10h à 12h. Elus : Bernard Rioux et Annie Fernandez.

QUARTIER BREUIL - BOUQUET LA FOURNADE

Quartier bus, parking Gaétan Devaud, mardi 13 février de 10h à 12h.
Elus : Jean-Pierre Lapouge, Jean-Pierre Tronche et Roger Bastié.

QUARTIER AUBARÈDES LES ROSIERS

Quartier bus devant l'école des Rosiers, mercredi 14 février de 9h30 à 11h30.
Elus : Virginie Lambolez et Roger Bastié.

VILLAGES URBAINS

Quartier bus, les Escrozes-Galop-Rocher Coupé-(Valette, Place, les Aussailles) Séche-pierre, lundi 5 février de 9h à 12h. Elus : Jean-Pierre Lapouge, Jean-Pierre Tronche et Virginie Lambolez.

EN BREF

→ RENCONTRES CITOYENNES

Les prochaines rencontres citoyennes organisées par la Ville de Brive se dérouleront le Mardi 6 février à 9h30 aux Chapélies et le mercredi 7 février à 18h30 au Centre Jacques Cartier de Tujac.

→ SOIRÉE CABARET POUR LE SPORT

Les Joinvillais organisent des manifestations afin de récolter des fonds pour aider les sportifs, jeunes ou moins jeunes, amateurs comme de haut niveau. C'est dans ce but que le comité du Limousin concocte un dîner spectacle le samedi 24 février à 20h30, salle polyvalente à Cosnac. Cette soirée sur le thème du cabaret est ouverte à tous. Elle est animée par le chanteur imitateur Laurent Chatry et sera suivie d'une soirée dansante. Coût de la soirée : 35 € par personne. Attention, les places, même nombreuses, sont limitées. Réservez !

Samedi 24 février à 20h30, salle polyvalente de Cosnac. Rens et réservation au 06.89.21.31.45 ou 05.55.87.21.91.

→ COLLOQUE SUR LE DOPAGE

Les Joinvillais se mobilisent décidément beaucoup et organisent aussi le vendredi 2 mars à 20h30 à l'immeuble consulaire, un colloque sur les effets négatifs du dopage dans le sport, afin de susciter une meilleure prise de conscience de ce phénomène. La soirée débutera par une projection de film suivie d'un débat auquel participeront plusieurs spécialistes dans ce domaine.

Vendredi 2 mars, à 20h30, salle Escande, immeuble consulaire. Entrée libre et gratuite.

CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2007 : du muscle pour Brive-la-Gaillarde

Le **budget 2007** était au menu du premier Conseil municipal de l'année. Liliane Parquet, maire adjoint chargée des finances publiques, notait la volonté de l'équipe municipale de poursuivre le développement de **Brive pour tous** en préservant l'équilibre acquis ces dernières années.

En ce 16 janvier, la première séance de l'année du Conseil municipal porte sur le vote du budget primitif 2007. Avec cette presque unique délibération à l'ordre du jour, Liliane Parquet, maire adjoint chargée des finances publiques de la ville, confesse en souriant à l'assemblée d'élus attentifs qu'elle a « l'impression de passer le grand oral ». Les premiers chiffres annoncés posent le cadre de la présentation qu'elle fait ensuite avec clarté :

Le budget 2007 de la Ville de Brive se monte à 104,30 millions d'euros avec 20,08 millions dans la section investissement et 70,23 millions de fonctionnement. « Ce sixième budget du présent mandat, reprend-elle, a été élaboré dans la continuité de la stratégie financière qui prévaut depuis 1995 avec pour fil conducteur le maintien d'un équilibre réaliste entre :

- le rétablissement et la préservation de la solvabilité financière de la collectivité,
- l'amélioration constante de l'offre en



équipements et en services rendus, - une évolution la plus modérée possible de la pression fiscale.

Le choix de cet équilibre entre de tels objectifs, a priori contradictoires, n'est pas le choix de la facilité, mais c'est certainement le témoignage d'une grande ambition pour notre ville que de l'avoir placée au cœur de ce défi.

Le budget 2007 traduit la volonté de poursuivre le développement de Brive-la-Gaillarde au service de ses habitants tout en stabilisant la pression fiscale avec 0% d'augmentation des taux communaux des impôts ménages. Ces choix répondent à l'objectif de l'équipe municipale de *bâtir une ville pour tous*.

RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT

La réduction de l'endettement de la ville fut l'un des postulats de départ quand l'équipe de Bernard Murat a été élue, afin de rendre à la ville ses capacités d'investissement au service des Brivistes. Il faut savoir qu'au 1^{er} janvier 1995, la dette de la Ville était de 1970 € par habitant alors qu'au 1^{er} janvier 2007, elle n'est plus que de 1.033 € par habitant. Liliane Parquet ajoutait que « ce désendettement, qui n'a jamais été une fin en soi, avait pour seul objectif de redonner des marges de manœuvre à la collectivité ».

Cette démarche volontaire de désendettement s'effectue en réalisant les équipements dont la ville a besoin : ce

sont 20 M€ d'investissements qui sont programmés en 2007 et 125 M€ qui ont été réalisés de 1995 à 2006. A noter que l'investissement 2007 est pratiquement trois fois supérieur à celui de 1995 qui était de 7,3 M€.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VILLE

La Ville investit dans tous les domaines, s'enrichit et s'embellit. Qu'il s'agisse des investissements dans les domaines de la voirie, de la réhabilitation urbaine, des

équipements sociaux, culturels ou sportifs, ces choix améliorent non seulement l'offre en équipements et en services rendus aux brivistes mais ont un impact sur l'économie locale.

La voirie : une priorité encore accrue sera donnée avec une enveloppe de 3,86M€, soit une progression de plus de 23 % par rapport à 2006 (hors desserte Zac du Mazaud), sachant que le contournement Nord de Brive s'ajoute pour 1,53 M€, soit une enveloppe totale de 5,3 M€. Par rapport à l'opération de contournement Nord de Brive, rappelons que la

participation totale de la ville s'élèvera à 8,6 M€ ce qui est une charge financière considérable, supérieure à celle prévue pour le Théâtre municipal.

La culture : avec l'opération de réhabilitation du Théâtre municipal dont le coût global prévisionnel est ciblé à 10,4 M€ et à hauteur de 4,58 M€ sur le budget 2007, l'enveloppe réservée à la culture atteint la somme de 4,75 M€.

Le lancement prochain des travaux du Théâtre témoigne de l'importance des investissements que la Ville entend réaliser pour la satisfaction des besoins des Brivistes.

L'enseignement : L'enveloppe financière consacrée à l'enseignement représente 1,75 M€. Il est à noter une enveloppe de 0,24 M€ pour des travaux à la maternelle Louis Pons (remplacement des bâtiments préfabriqués). En ce qui concerne le Pôle universitaire, la participation financière globale de la ville est dimensionnée à hauteur de 1,3 M€.

L'Espace Chadourne : Cet équipement d'importance à destination de tous se voit affecté des crédits de paiement à hauteur de 1,4 M€. C'est un équipement dont le coût prévisionnel est évalué à 2,9 M€ avec des subventions prévues à hauteur de 0,18 M€, ce qui représente une charge financière nette pour la ville de 2,7 M€.

L'aménagement urbain : l'opération de redynamisation du cœur de ville mobilise une part significative de l'investissement avec, pour 2007, une dotation de 1,27 M€. Globalement, cette opération représente une mobilisation financière de 11,2 M€ qui s'étend sur 5 ans.

Le sport et la jeunesse : l'enveloppe d'investissement qui leur est consacrée progresse pour se situer à 0,85 M€.

Autres opérations : La programmation comprend également :

- Les multi-accueils des jeunes enfants ainsi que l'accueil des gens du voyage, (1,44 M€).
- Le logement, soit 550 K€, dont 300 K€ pour le projet de rénovation urbaine portant sur le quartier des Chapélies.
- L'environnement, les parcs et les jardins, soit 698 K€.
- Les bâtiments et matériels, soit 836 K€.

LA STRUCTURE COMPTABLE DU BUDGET

Dépenses		Recettes	
79.409 K€ Le Fonctionnement		79.409 K€	
Achat de biens et services 15.142 K€		Produits des services et ventes 4.692 K€	
Charges de personnel 39.990 K€		Impôts et taxes 54.973 K€	
Charges de gestion courante 12.084 K€		Dotations états 12.625 K€	
Charges financières (intérêts) 2.099 K€		Subventions- Participations 5.935 K€	
Autres 917 K€		Autres 1.184 K€	
Charges financières (intérêts) 2.099 K€			
Amortissement 3.250 K€			
Virement à la section d'investissement 5.927 K€			
24.903 K€ L'investissement		24.903 K€	
Dépenses d'équipement 20.085 K€		Subventions- Dotations 3.798 K€	
Capital de la dette 4.808 K€		Emprunt 8.050 K€	
Autres 10 K€		Cessions et autres 3.878 K€	
		Amortissement 3.250 K€	
		Virement à la section d'investissement 5.927 K€	

PRESSION FISCALE : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

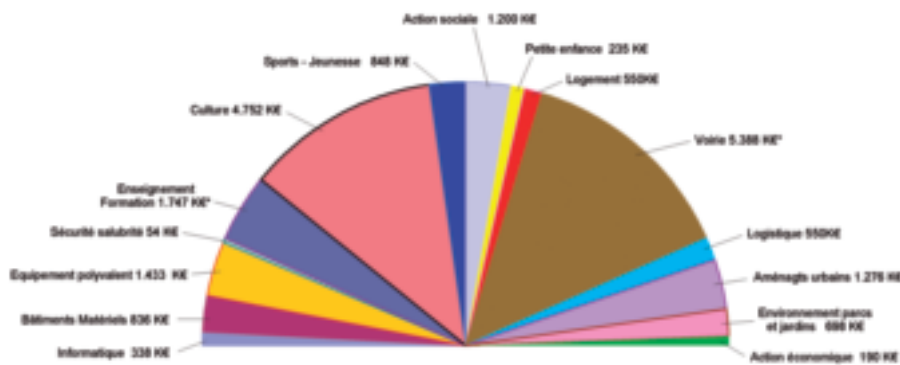
Brive est une ville qui investit pour son avenir et pour le bien-être de ses concitoyens. En matière de pression fiscale, si le Parlement vote chaque année une revalorisation générale dans le cadre de la loi de finances et si le Conseil régional et le Conseil général appliquent leurs

propres taux en matière de taxe foncière et de taxe d'habitation, l'équipe municipale choisit de maintenir les taux communaux à leur niveau de 2006, soit une augmentation de 0%.

Ces taux d'imposition des ménages s'établiront donc en 2007 à 17,03 % pour la taxe d'habitation, 35,22 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 103,03 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

INVESTISSEMENT 2007

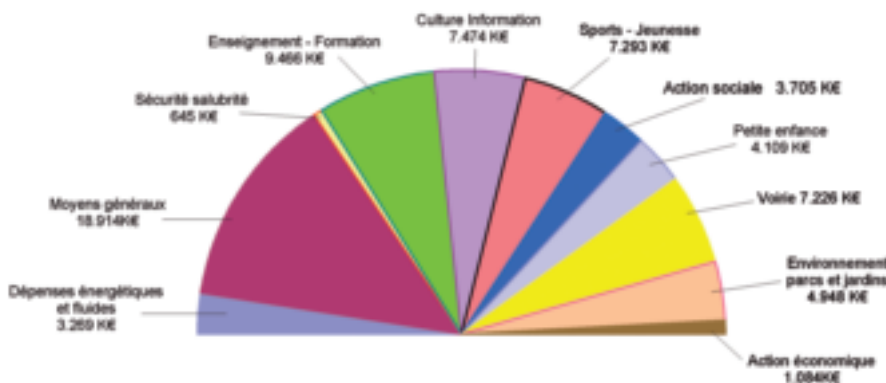
RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES RÉELLES



* dont 1.528 K€ pour le contournement nord et 411K€ pour l'enseignement supérieur

FONCTIONNEMENT 2007

RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES RÉELLES



Hors intérêts financiers : 2.099 K€

ENQUÊTE

Dans son numéro de décembre 2006, *L'Expansion* présente un dossier sur les impôts locaux : « Les villes qui vous en donnent pour votre argent ». Cette enquête réalisée par l'Expansion et Tereko, cabinet spécialisé dans les finances locales, a passé au peigne les budgets 2006 des 62 principales villes de France, dont Brive. Le classement a été établi en fonction des dépenses engagées pour chaque habitant dans cinq domaines : sécurité, éducation, social, environnement et urbanisme, loisirs. Sont prises en compte les sommes dépensées par les municipalités et les communautés d'agglomération à partir des budgets votés en 2006.

Classement général :

Brive est classée 23^e avec une moyenne de 199€ de taxe d'habitation par habitant, (Poitiers 54^e avec 243 €/hab. et Limoges 55^e avec 237 €/hab.).

Sécurité (policiers municipaux, caméras, etc) :

Brive est classée 21^e avec 73 € de dépenses par habitant (Limoges 37^e avec 59 €/hab. et Poitiers 58^e avec 35 €/hab. et). 1^{er} : Marseille, 2^e : Nîmes, 3^e : Dunkerque.

Education :

Brive est classée 27^e avec 197 € de dépenses par habitant (Périgueux 53^e avec 136 €/hab. et Limoges 55^e avec 129 €/hab.). 1^{er} : Chambéry, 2^e : Mulhouse, 3^e : Belfort.

Equipements culturels et sportifs :

Brive est classée 57^e avec 285 € de dépenses par habitant (Périgueux 49^e avec 333 €/hab. et Limoges 38^e avec 360 €/hab.). 1^{er} : Chartres, 2^e : Calais, 3^e : Angoulême.

Aide aux démunis et au logement :

Brive est classée 9^e avec 213 € de dépenses par habitant (Limoges 38^e avec 156 €/hab. et Poitiers 51^e avec 121 €/hab.). 1^{er} : Paris, 2^e : Epinal, 3^e : Dunkerque.

Environnement et urbanisme :

Brive est classée 28^e avec 608 € de dépenses par habitant (Limoges 38^e avec 524 €/hab. et Poitiers 59^e avec 318 €/hab.). 1^{er} : Montpellier, 2^e : Dunkerque, 3^e : Perpignan.

ENZO et LÉA



Sur les 1756 naissances enregistrées en 2006 à Brive, Enzo et Léa remportent la palme des prénoms les plus attribués en 2006. Dans les prénoms favoris des 918 nouveaux-nés garçons, on note également Lucas, Jules, Baptiste ou encore Hugo et pour les 838 filles, Emma, Manon, Romane et Chloé. 545 enfants ont leurs parents domiciliés à Brive (540 en 2005) et 1211 sont domiciliés hors de Brive (1252 en 2005). Brive a enregistré 36 naissances de moins qu'en 2005 et, parallèlement, le nombre de décès a diminué : 992 décès enregistrés en 2006 pour 1133 en 2005. Du côté des mariages, le chiffre est à la hausse avec 153 unions célébrées en 2006 à la mairie de Brive, soit 24 de plus qu'en 2005. ●

→ À NOTER

ASSOCIATION RAOUL FOLLEREAU → Les journées nationales pour les lépreux organisées par l'association Raoul Follereau se déroulaient les samedi 27 et dimanche 28 janvier. L'argent récolté lors de ces journées est destiné à budgétiser des programmes lèpre mis en place par les institutions internationales. Il faut savoir que le fléau de la lèpre subsiste avec 500.000 nouveaux cas cette année dont 30.000 sont des enfants; pourtant, 40 euros d'antibiotiques permettent de guérir la lèpre. Les médecins et autres personnels de santé dont l'association contribue à la formation sillonnent les zones de fortes endémies comme le Brésil, l'Inde ou Madagascar afin de recenser et traiter les lépreux avant la survenue fatidique des amputations et paralysies.

Si vous souhaitez participer à cette action : Délégation corrézienne Raoul Follereau, Philippe Debrest, 10 rue Armand Carrel à Brive. Tél : 05.55.86.15.01

JOURNAL → Le Centre Jacques Cartier vient de lancer son journal, *Journal de Cartier*. Diffusé gratuitement à 2000 exemplaires en décembre dernier dans les commerces et les lieux public du quartier de Tujac, le prochain numéro, prévu en mars, devrait être tiré à 2500 exemplaires. La première et la dernière pages sont réservées à la vie du quartier avec des petits reportages sur les habitants, les associations, les événements, tandis que les deux pages intérieures sont axées sur le Centre Jacques Cartier. On attend le prochain numéro avec impatience ! ●

→ MAIRIE SERVICES

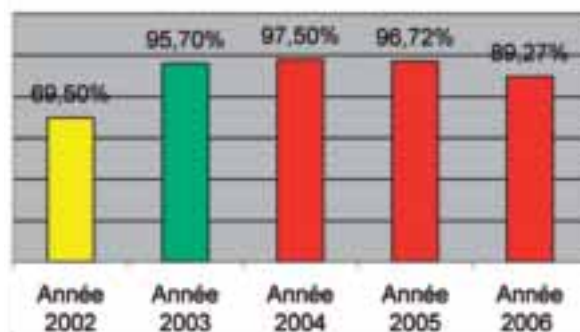
Un numéro gratuit à votre service

Allô ! **0.800.50.93.93**... Numéro de téléphone gratuit depuis un poste fixe **Mairie services** répond aux attentes des Brivistes en complément des permanences des élus dans les quartiers. En 2006, ce sont 9 demandes sur 10 qui ont été satisfaites.

Mis en place par la municipalité, le numéro de téléphone gratuit pour les usagers Mairie services répond aux demandes les plus diverses des Brivistes. Du lampadaire qui ne fonctionne plus aux

problèmes de chaussée ou de trottoirs en passant par des demandes de nettoyage ou diverses nuisances, les demandes d'interventions dans les quartiers sont nombreuses.

Grâce à la politique de proximité initiée par la mairie et la mise en place, en 2006, des permanences d'élus dans tous les quartiers de la commune, le nombre d'appels à Mairie services a légèrement diminué, passant de 932 en 2005 à 686 en 2006. Parallèlement, on note 246 demandes enregistrées auprès des élus dans ces permanences. Suite aux demandes des Brivistes à Mairie



services et lors des permanences d'élus, la Ville a réalisé 89,27% des travaux demandés, soit 9 demandes sur 10 qui ont été satisfaites.

Mairie services : 0.800.50.93.93 (appel gratuit depuis un poste fixe) ●

→ SUR LA ROUTE

LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le bilan 2006 des accidents de la route qui recouvre la période du 2 janvier au 17 décembre 2006, l'Observatoire départemental de la sécurité routière note une forte concentration des accidents après 11h en semaine et avant 7h les week-end et les jours de fête. En 2006, on dénombre en Corrèze 20 accidents mortels qui ont fait 22 morts dont 7 personnes qui avaient moins de 35 ans et 9 plus de 65 ans. Sur ces 20 accidents, 13 sont survenus l'après-midi. Les axes où l'on dénombre le plus d'accidents sont la RD 1089, la RD 1120, l'A20, l'A89 et la RD 940 et 83% des personnes impliquées sont des Corrèziens. De manière globale, on note 305 accidents corporels soit une baisse de 50 par rapport à 2005. Pour les contrôles routiers, le nombre de PV établis pour excès de vitesse en zone police (ville) ont été les plus élevés les deux derniers mois de l'année, ceci étant confirmé par la très forte hausse

(30 à 40%) de rétention immédiate du permis de conduire suite à excès de vitesse. Côté alcoolémie, les taux de dépistages positifs étaient en augmentation croissante au premier trimestre 2006 jusqu'à atteindre en mars une des valeurs les plus hautes de l'année.

En 2007, la présence visible des services de contrôles sera renforcée en l'accentuant sur certains axes pour faire baisser la mortalité. ●



Actualiser ses connaissances

RISQUES ROUTIERS → La Prévention routière propose à chacun d'actualiser ses connaissances en matière de circulation. En France, une personne ayant obtenu le permis de conduire dès le plus jeune âge peut conduire le reste de sa vie sans aucun recyclage pourtant, pendant toutes ces années, beaucoup de choses changent : la densité de la circulation, l'aménagement des voies, la signalisation routière, le code de la route, les véhicules, etc. Sans compter le conducteur qui, au fil des ans, avec la routine conjuguée au manque de connaissances des dernières mesures réglementaires, a peut-être adopté certaines attitudes à risques.

Afin que chaque conducteur puisse conserver une maîtrise de sa conduite, la Prévention routière organise des séances de recyclages qui ont pour objectif de mieux appréhender les diverses évolutions, de prendre conscience des facteurs de risque et de se remettre à niveau tant sur le plan de la conduite que du code de la route.

Ces « stages » auront lieu sur une journée au Foyer des jeunes travailleurs de Brive, rue Clément Ader, les 22 février, 22 mars, 10 avril, 10 mai et 19 juin. ●

Pour tous renseignements complémentaires : Prévention routière, Tél : 05.55.20.20.98

A NOTER

→ Résidents des voies piétonnes

Les Brivistes riverains résidents des voies piétonnes du cœur de ville (rues lieutenant colonel Faro, de la République et Toulzac) ou de leurs voies adjacentes ont bénéficié en 2006 d'une autorisation spécifique afin de pouvoir circuler librement avec leur véhicule pour atteindre ou quitter leur domicile ou leur garage, ou encore pour effectuer des arrêts, le temps nécessaire à des chargements ou des déchargements. Toutes ces personnes sont invitées à faire une demande de renouvellement pour l'année 2007.

Cette demande devra comprendre :

- un courrier de demande
- un justificatif de domicile (copie de la dernière quittance de loyer ou de la dernière facture d'EDF, de téléphone, etc.)
- une copie de la carte grise pour tout nouveau véhicule concerné par cette demande.

Le courrier est à adresser au Cabinet de Monsieur le sénateur maire, place de l'Hôtel de ville, BP 433, 19312 Brive.

Le suivi et le traitement sera assuré par le service de la garde municipale et de la police municipale, lequel délivrera les certificats nécessaires pour l'année 2007.

Renseignements complémentaires :

Police municipale : 05.55.23.79.22

Cabinet du maire : 05.55.18.15.07.

→ Dates des élections

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 22 avril 2007 et le deuxième tour le dimanche 6 mai. La durée du mandat est de 5 ans. Pour les élections législatives, le premier tour sera le dimanche 10 juin et le deuxième tour le dimanche 17 juin. Durée du mandat : 5 ans. Quant aux municipales et aux cantonales, dont la date n'est pas encore fixée, elles devraient avoir lieu en mars 2008.

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

→ THÉÂTRE

DE PROCESSUS À LOVE... PARADOXE

A Brive, le théâtre se porte bien, à l'image de la troupe de Cédric Laroche qui depuis cinq ans enchaîne les spectacles de qualité.

Les 8 et 9 février prochains, au Théâtre de la Grange, Cédric Laroche présentera le nouveau spectacle de sa compagnie, le Théâtre du Paradoxe. Un texte de Murray Schisgall intitulé « Love », l'histoire d'un trio amoureux que Cédric a mis en scène et qu'il interprète aussi aux côtés de son compère de toujours Alexandre Josse et d'une nouvelle venue sur la scène briviste, Camille Couraud. A l'heure où vous lirez ces lignes, les répétitions de « Love » toucheront à leur fin. Sur le plateau de la scène du Théâtre des Gavroches, rue Vierratoux, le nouveau lieu de l'art dramatique briviste (voir notre précédent numéro), la tension sera palpable, mélange de trac, d'incertitude sur le bien fondé d'un déplacement, d'un doute sur le rythme d'une séquence... bref, la routine malgré tout pour qui s'adonne à l'art dramatique. Et un besoin vital pour

Cédric qui a v o u e n e pouvoir vivre sans cette pression des planches. Comédien depuis des lustres, intermittent du spectacle



depuis quelques années, Cédric aurait pu se contenter de mettre son talent au service d'autres troupes, voire d'en intégrer une. Lui a préféré, voilà quatre ans, créer sa propre compagnie. « Je voulais, dit-il, avoir ma propre identité, l'outil qui me permette de monter et de présenter le théâtre qui me tient à cœur. »

PROCESSUS

Et ses textes aussi, ceux qu'il écrit entre deux mises en scène. C'est ainsi qu'en 2003, il présente « Processus », une pièce sur les derniers jours d'Hermann Goering, laquelle recevra un bel accueil du public. Pour les mois à venir, notre trentenaire aux allures de gavroche, prépare une nouvelle pièce de son cru au titre prometteur : « Bibelots et mensonges entassés ». « Un texte, explique-t-il, sur l'incommunicabilité dans notre société actuelle. Je trouve qu'aujourd'hui les gens ne se parlent plus, ne prennent plus le temps de

se rencontrer, de se découvrir. » « Bien sûr, ajoute-t-il, il y a les SMS, l'Internet, mais ce n'est pas de la vraie communication. » Et sentencieux de conclure : « Les lendemains risquent d'être tristes. » Enfin, Cédric s'est aussi colleté avec des grands textes, comme l'« Antigone » de Anouilh, histoire de démontrer « que le théâtre est un spectacle vivant, dont les textes, mêmes les plus anciens se régénèrent, tant ils demeurent d'actualité. » Et, si pour finir vraiment on lui demande pourquoi le Théâtre du Paradoxe, la réponse fuse : « Parce que le théâtre, c'est la fiction, mais une fiction dans laquelle doit apparaître une certaine forme de réalité... là est le paradoxe ». ● P.C

« Love » de Murray Schisgall par le Théâtre du Paradoxe. Mise en scène de Cédric Laroche. Jeudi 8 et vendredi 9 février à 20h30, au Théâtre de la Grange. Réservations au 05.55.86.97.99.

→ LIVRES

CHRISTIAN SIGNOL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Bon début d'année pour l'écrivain briviste Christian Signol qui a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le décret a été publié dans le Journal Officiel daté du 2 janvier 2007. Christian Signol qui, rappelons-le, lors de la dernière édition de la Foire du livre a, une nouvelle fois, battu son

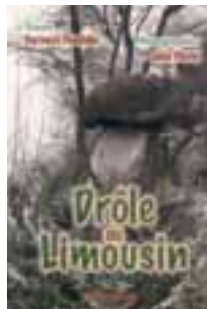
propre record de dédicaces avec pas moins de 1316 ouvrages vendus. Le grand écrivain corrézien présentait le deuxième tome des « Messieurs de Grandval », « Les dames de la Ferrières » parus aux éditions Albin Michel. ●



DRÔLE DE LIMOUSIN

Quand une province réputée pauvre se trouve être la plus chargée d'histoire, de géographies et d'art ; quand une région est réputée être la plus laïque et qu'elle promène ostensiblement le sacré et le religieux ; quand une région sage cache trop de mystères, on s'interroge.

Alors pour voir et pour savoir, Jean Distel a photographié la région dans sa belle robe



d'ombre et de lumière, et, impudique, Bernard Pouchèle en a soulevé un pan. Et ce qu'ils ont découvert les a éblouis. Et ça a créé un drôle de livre sur un drôle de Limousin. Une façon de dire le paysage limousin indispensable dans le paysage éditorial. ●

« *Drôle de Limousin* » de Bernard Pouchèle et Jean Distel (160 pages - 20 €).

MEURTRE À L'ÉTUDE

Notaire lui-même, l'auteur qui signe à son premier roman, sait de quoi il parle. Sur fond d'actes et de procédures, il nous entraîne dans une intrigue qui fait resurgir d'inquiétants relents d'OAS dans une étrange affaire de succession. Le notaire jusque là bien tranquille dans sa petite vie de province et de célibataire un tantinet vieux garçon, va être confronté à la

violence, aux tentatives de meurtre, à quelques personnages de l'ombre peu scrupuleux mais aussi à l'amour... Quand le notaire se fait détective un peu malgré lui. ●

« *Meurtre à l'étude* » de Jean-Marie Celer. Ed. Lucien Souny (139p, 12€).



ANTIQUITÉS PROCHE-ORIENTALES DES PEUPLES - DES CULTES

La Méditerranée orientale était déjà dans la Haute Antiquité un foyer de civilisations et de conflits, alors que l'Europe sommeillait encore dans le giron du Néolithique et attendait l'arrivée des Celtes. Annette Pioche, enseignante « par vocation », nous fait partager sa passion

pour cette période de l'histoire, nous entraînant à la rencontre du peuple des Hyskos et de celui des Nabatéens, ou encore du Roi Salomon, de Citra, la fabuleuse cité de grès rose et de cultes disparus qui avaient pour nom Mithra et Cybèle. ● *Antiquité proche-orientale - Des peuples - Des cultes*. Par Annette Pioche (Ed. Connaissances et Savoirs, 231 pages, 19€).

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ EN BREF...

→ NAVETTE ROCK

L'association « Des Lendemain qui chantent » qui gère la salle de concert de Tulle (L'Auzelou), met en place à partir du 27 janvier un service de transports en commun gratuit au départ de Brive.

Les prochains concerts :

- samedi 10 février : ARFI - projection super sizeme ;
 - samedi 17 février : Dubu & Sista Betsabee - Fedayi Pacha ;
 - samedi 24 février : Medef Inna Babylone - The Hop La !
- Renseignements au 05.55.26.09.50.

→ L'ATELIER DE CALLIGRAPHIE CHINOISE PERLES D'ASIE

organise une journée portes ouvertes pour fêter le nouvel an chinois, le 18 février de 13h à 15h. Pour l'occasion, il sera possible de réaliser soi-même son prénom en Chinois. Salle Duma-zaud, 22, rue de Selves. Renseignements au 06.07.34.37.39



→ OPERA ET STAGE AVEC AMITIE BRIVE-LAUF

L'association « Amitiés Brive-Lauf » organise un voyage à Paris en covoiturage pour assister à l'opéra de Wagner « Lohengrin », spectacle qui sera donné le 2 juin à l'opéra Bastille. Renseignements et inscriptions auprès de l'association au 06.82.99.17.59 ou au 05.55.17.21.43. L'association propose aussi une initiation (ou un perfectionnement) en Allemand. Un stage de quatre séances de deux heures est ainsi organisé de 14h à 16h. Les prochaines dates programmées sont les 7, 14 et 21 février ; les 14, 21 et 28 mars ; les 4 et 11 avril. Les cours auront lieu à la Maison des Associations, place Jean-Marie Dautier et seront assurés par des intervenantes autrichiennes. Renseignements auprès de l'association au 06.83.99.17.59.

→ EXPOS

LOUIS TAMAIN ET PIERRE NOAILLAC REGARDS CROISÉS



Double vue → Louis Tamain, sculpteur et Pierre Noailhac, peintre, deux artistes du Limousin. Deux artistes figuratifs à l'écoute de la nature dans ce qu'elle a d'authentique et de vrai, de vivant et rassurant : Tamain ne sculpte jamais sans son modèle, le peintre nous fait

découvrir le Limousin dans sa vérité profonde. Point d'artifice, mais la recherche de la perfection et de la beauté intérieure des êtres et des paysages. Né en 1940 à Chasteaux, Pierre Noailhac est très tôt attiré par le dessin. Plus tard, grâce à des rencontres avec des artistes



qui vont lui apporter conseils et encouragements, l'artiste va faire le choix de la peinture à l'huile et de la couleur. Né à Donzenac en 1920, Louis Tamain, sculpte depuis toujours. Après une carrière de médecin, il se voue entièrement à une création bouillonnante qui s'exprime à travers des milliers de dessins et des centaines de statues, souvent en bronze, avec la femme comme modèle préféré. ●

Du 9 février au 14 mars, chapelle Saint-Libéral.

RIBAMBELLE



Claudie Guyennon-Duchêne est à la fois illustratrice, graveuse, « brodeuse »... Ses nombreux voyages influencent son œuvre et son travail évolue au rythme de ses expérimentations sans cesse renouvelées autour de la gravure qu'elle pratique sur divers support. Jusqu'au 16 février, Centre Jacques Cartier

CÉLÉBRATION DES MOMENTS FUGACES



Thierry Vernet → Ce grand peintre figuratif a su s'imposer dans le silence et en dehors des modes. Ce suisse parisien a d'abord exprimé sa confiance infinie en la

beauté de la vie, avec honnêteté et une pointe d'humour, puis son étonnement désappointé, face à l'adversité. Il capte des émotions qui envahissent le monde et peint avec sobriété et subtilité des ambiances. ●

Jusqu'au 27 février 2007, salle d'expositions temporaires du Musée Labenche. Horaires : tous les jours sauf mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Rens : 05.55.18.17.70.

→ L'AGENDA

Jeudi 8 février

Love (théâtre)

De M. Schisgall par le Théâtre du Paradoxe. (voir page 28).

20h30, Théâtre de la Grange

Vendredi 9 février

Le cinéma de J.C. Gallotta



L'association New Dance Studio présente trois films du chorégraphe Jean-Claude Gallotta : « L'enfance de Mammame » ; « Les trépidantes du patrimoine » et « Les 99 duos ».

20h30, cinéma Le Rex

Jeudi 15 février



Trois versions de la Vie (théâtre)

par la Compagnie Jolie Môme.

20h30, Théâtre de la Grange
Rés. au 05.55.86.97.99.

Jeudi 15 février

Croisière poétique, Grèce mythique, Egypte fabuleuse

Conférence du cercle de lecture ALF par C. Sauffier.

20h30, Maison des associations.

Vendredi 16 février

Quelle Europe demain

Conférence-débat de Jean-Pierre Audy, député européen pour l'Université du 3e âge.

15h, cinéma Rex.

Au Maryland

Ateliers d'écriture, soirées lectures, concerts blues, rock, jazz manouche, etc.

Rens : 05 55 17 10 78.

→ SAISON CULTURELLE

LES MUSIQUES DU MONDE S'INVITENT CHEZ FRANCIS POULENC

Durant trois jours, rythmes et mélodies venus du Portugal, d'Espagne et d'Argentine, s'installent à Brive, au Conservatoire de musique, dans le cadre de la Saison culturelle.

Maria Pereira Le Fado de Lisbonne

Maria Pereira a une très belle formule pour qualifier la musique de son pays, le Fado : « Elle est empreinte de nostalgie, la saudade... Elle exprime à la fois un bonheur dont on souffre et un malheur dont on jouit ». Musique typiquement portugaise, née dans la première moitié du siècle dernier dans les quartiers populaires de Lisbonne, le Fado n'est cependant pas une musique folklorique. La plupart des textes ont été écrits par des poètes. Texte et musique sont intimement liés et toute tentative de traduction est vouée à l'échec. Cependant la musicalité naturelle de la langue et la sensibilité de l'interprétation font tomber immédiatement tout obstacle linguistique. C'est



Maria Pereira

Amalia Rodrigues, la plus grande voix du répertoire populaire portugais, qui avait donné au Fado ses lettres de noblesse et l'avait fait connaître dans le monde entier.

Judi 8 février, 20h30, Auditorium Francis Poulenc.

Duonirique Jongle et Flamenco

Rafraîchissant. C'est le mot qui vient à l'esprit en voyant le nouveau spectacle de la Cie Erika La Quica « Duonirique ». Rafraîchissant, car accomplissant un bond hors de l'espagnolade avec une bonne humeur, une énergie, une sensualité, et une classe qui ont déclenché plusieurs salves spontanées d'applaudissements. Flamenco et humour, le mixage est rare.

Ici, il fonctionne, sans gommer la sensualité magnétique d'Erika... laissant l'extraordinaire danseuse reprendre une allure classique sur fond de guitare. Magnifique. Sans rien céder à l'essentiel. **Vendredi 9 février, 20h30, Auditorium Francis Poulenc.**

Quatuor Caliente Autour du Tango Nuevo

Ces jeunes musiciens classiques, entraînés par leur talent et leur fougue dans le monde passionné et sombre du tango argentin. Ils déjouent les pièges de la justesse et leur pertinence musicale restitue l'âme de la musique Sud-Américaine. Passant d'Astor Piazzolla à des compositeurs plus actuels, le quatuor restitue toute l'émotion du Tango Nuevo. **Samedi 10 février, 20h30, Auditorium Francis Poulenc.**

Pour tous renseignements et pour réserver, téléphoner au 05.55.86.14.58.



Caliente



Duonirique

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ SPORT

6 NATIONS DES MOINS DE 21 ANS FRANCE-GALLES AU STADIUM

Vendredi 23 février, à 19h30, Brive accueillera un match du **tournoi des 6 nations des moins de 21 ans.**

C'est l'événement sportif très attendu en ce début d'année au stadium municipal : une rencontre internationale entre l'équipe de France - celle championne du monde en titre 2006 après la coupe du monde des moins de 21 ans en Auvergne l'été dernier - et son homologue du Pays de Galle.



La France vainqueur de l'Afrique du Sud lors du précédent tournoi

RUGBY FÉMININ EN LEVER DE RIDEAU

Vendredi 23 février, à 19h30, le rideau se lèvera sur ce match comptant pour le tournoi des 6 nations 2007 des moins de 21 ans. Il y a fort à parier que quelques brivistes figureront d'ailleurs sur la feuille de match pour défendre les couleurs françaises, sur la trace des

champions du monde en titre que sont Chouly, Drozd et autres Bécot. Le comité territorial de rugby du Limousin, organisateur, entend bien faire de cette rencontre une grande fête préfigurant ce que sera la coupe du monde 2007 dans notre pays. En lever de rideau, la rencontre sera précédée par un match

destiné à promouvoir le rugby féminin, avec sur la pelouse une sélection de cadettes évoluant au sein du comité du Limousin. Ces demoiselles s'affronteront dans les règles de l'art du rugby à VII. L'organisateur invitera tous les joueurs de moins de 15 ans des écoles de rugby du comité.

Le public est attendu en nombre pour ce match d'exception. La réservation des places se fera à partir du mardi 13 février au siège du comité, 45 avenue Léo Lagrange à Brive et se poursuivra du mardi au mercredi, de 14h30 à 18h30. Le prix de places est fixé à 5€ pour le pesage et 10€ en tribune. ●

M.C.M.

Renseignement : 05.55.23.59.88.

MATCH DES LÉGENDES

En 1997, les cabistes gagnaient la coupe d'Europe. Dix ans déjà, ça se fête et ce sera le dimanche 18 mars prochain au stadium municipal. La formation du CAB de 1997 rencontrera lors d'un match unique celle du stade toulousain de 1996, seul autre club français à avoir décroché la coupe. Le week-end sera haut en couleurs puisque la veille, le CABCL rencontrera Bourguin à domicile.





DES ÉDUCATEURS TOUS TERRAINS

SPORT POUR TOUS → Ils sont une trentaine. Educateurs sportifs municipaux, ils et elles interviennent au quotidien au sein des équipements sportifs, piscines, patinoire, base nautique et jusque dans les écoles de la ville. Neuf d'entre eux sont en effet plus particulièrement détachés sur toutes les écoles primaires, publiques et privées, de Brive. « Nous aidons l'instituteur dans les heures d'éducation physique et sportive », explique leur responsable Vincent Dinard. « Nous intervenons aussi en maternelle pour initier les enfants à la natation et au patinage. » Quelque 3500 élèves bénéficient ainsi de leurs bons offices.

« Les éducateurs interviennent aussi au sein des 18 écoles municipales qui initient gratuitement à la pratique d'autant de disciplines. » Ces écoles ont accueilli 12.000 Brivistes de 6 à 81 ans et constituent de véritables tremplins vers une pratique sportive en clubs. Ces éducateurs sportifs contribuent ainsi à entretenir une politique sportive pour tous qui a valu à Brive d'être récemment distinguée comme « Bonheurs de villes » par l'Association des maires des villes moyennes de France. Hommage leur a donc été rendu pour leur participation active au développement de la pratique sportive. ● **M.C.M.**

L'ENSEIGNEMENT DU MAÎTRE



YOSEIKAN BUDO → Grand événement au dojo municipal pour les adeptes du yoseikan budo, cet art martial créé à la fin des années 60 par maître Hiroo Mochizuki. Le fils aîné du maître fondateur et son successeur, le maître Mitchi Mochizuki, dirigera un stage enseignants, dimanche 18 février. L'occasion pour le public d'assister à du haut niveau et de découvrir cette discipline qui mêle la tradition des arts martiaux aux techniques modernes de combat. Le stage se déroulera de 9h à 12h et de 14h à 17h. Entrée libre. ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ AGENDA SPORT DU 5 → 21 FEVRIER

→ À DOMICILE

En N1M, le CABCL volley recevra Plessis Robinson samedi 10 février à 20h au gymnase de Rollinat.

→ PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dim. 11 fév., 23km à Malemort (R.V. à 8h30) ; dim. 18, 25km à Brive (R.V. à 8h15).

Rens : 05.55.24.34.00.

→ RANDO-GAILLARDES

Départ du parking de la patinoire municipale : mer. 7 fév., 12km à la Fournade (R.V. à 13h30) ; dim. 11 fév., 10km à Beynat (R.V. à 8h30) ; mer. 14 fév., 12km au Saillant (R.V. à 13h30) ; dim. 18 fév., 10km à Nadaillac (R.V. à 13h30).

Rens : 05.55.86.94.03.

→ PISCINE

Le stade nautique municipal est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h et de 16h à 20h (mardi à partir de 17h), mercredi de 12h à 20h, samedi de 12h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30. Entrée à 2,70€ (2,20 pour les moins de 16 ans).

Possibilité d'abonnement à 20 entrées. Le port du bonnet est obligatoire pour accéder aux bassins.

Rens : 05.55.74.37.27.

→ PATINOIRE

La patinoire municipale est ouverte au public les mercredi de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h15, vendredi de 20h30 à 22h45, samedi de 14h15 à 16h45 et de 20h30 à 22h45, dimanche de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h15.

Entrée avec location de patins à 6,40 € pour adultes et 4,90 € pour scolaires et étudiants. Possibilités d'abonnements et tarifs de groupe avec ou sans location de patins. Attention, le port de gants est obligatoire.

Rens : 05.55.74.34.62.



BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POMPIERS : 18
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE : 05.55.86.08.12
DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ : 08.10.33.31.19
URGENCES SOCIAL : 115
MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS MÉDECINS : 05.55.20.67.67
DENTISTE DE GARDE : 15
PHARMACIEN DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES : 05.55.88.20.02
SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25
ENFANCE MALTRAITÉE : 08.00.05.41.41
MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES : 05.55.17.20.20
ENTRAID'SIDA : 05.55.33.54.33
VÉTÉRINAIRE DE GARDE : 05.55.17.46.00
SPA : 05.55.86.05.70
AÉROPORT DE BRIVE (réservations) : 05.55.86.88.36
ALCOOLIKES ANONYMES : 05.55.74.29.99
BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82
CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00
CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19
CENTRE ANTI-POISON ANIMAUX : 02.40.68.77.40
DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT : 05.55.18.99.18
FOURRIÈRE (VÉHICULES) : 05.55.17.46.00
FOURRIÈRE (ANIMAUX) : 05.55.24.03.72
HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00
INFOBUS (Réseau STUB) : 05.55.74.20.13
MAIRIE : 05.55.92.39.39
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50
POINT ECOUTE JEUNES 19 : 05.55.87.47.51
OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80
MAIRIE SERVICES : 08 00 50 93 93

→ LES NAISSANCES

30 DÉCEMBRE : Oskar, Wilson BORDELAIS de Jean-Paul BORDELAIS et Sandra ROUBERTOU ; Antoine, Arthur, Bernard MICHAUD de Nicolas MICHAUD et Sabrina VANDEVENNE. **31 DÉCEMBRE :** Enzo, Nathan, David PEYRAUD de David PEYRAUD et Nathalie PRADAL ; Méline REPARAT de Fabrice REPARAT et Katia ANDRE. **1^{ER} JANVIER :** Enzo, Marc, Stéphane PAJOT de Christophe, Paul, Roger PAJOT et Julie MAÏO. **2 JANVIER :** Léon, Martin AURADOU de Fabien AURADOU et Christine DEGERT ; Elsa, Clara PIMONT de Patrice PIMONT et Marie LALANNE. **3 JANVIER :** Léora CALHEIROS de Philippe CALHEIROS et Rachel PERNET. **6 JANVIER :** Adnan, Arda ÇELIKKAYA de Volkan ÇELIKKAYA et Huriye ERCIYAS ; Wassil EL MALLOULI de Jaouad EL MALLOULI et Hanane RHRIBA. **8 JANVIER :** Julie, Madeleine, Irène POUJOL de Frédéric Sébastien POUJOL et Sandrine THIBAUT. **9 JANVIER :** Khaoutar ALAQUI MRANI de Kamal ALAQUI MRANI et Hanane EL MALLOULI. **10 JANVIER :** Hugo CHAMPSEIX de Fabien CHAMPSEIX et Aurélie BASSE. **11 JANVIER :** Lancelot, Marie, Sylvain des BOSCS de Clément Marie des BOSCS et Delphine RIVIERE ; Sarah-Lou VAYNE de Frédéric VAYNE et Béatrice PIOT. **13 JANVIER :** Esther, Clothilde, Marie BARRAL de Hugues BARRAL et Marthe CONJARD ;

Bilal AREMACH de Ali AREMACH et Fatima AREMACH ; Yasin DINÇ de Mehmet DINÇ et Sabiha TURKUT ; Arthur DROZDZ de Denys DROZDZ et Mathilde PIERRU. **14 JANVIER :** Imane BELHACHEMI de Abbas BELHACHEMI et Samira ABBAS. **Brive Magazine s'associe à la joie des heureux parents.**

→ ILS S'AIMENT

13 JANVIER : Joseph GERALDES et Christelle CHAPOULAUD. **Brive Magazine adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

30 DÉCEMBRE : Raymond LEPAGE. **1^{ER} JANV. :** André GENESTE. **2 JANV. :** Fernande CLUZAN, veuve DENOUX. **7 JANV. :** Jean LECHAT ; Rosette MOREAU, ép. GANDON. **8 JANV. :** Michelle FREDON, veuve FROMENTIN. **9 JANV. :** Roger DENIS ; Rémi MONTEIL. **10 JANV. :** Albert BOY ; Léa GARDE, ép. CHAUVIGNAT. **11 JANV. :** Marthe FARGES ; Gustave GENDRE ; Eliane LEBONVALLET. **12 JANV. :** René LAGUILLAUMIE ; Jean SAMBÉLIE. **13 JANV. :** René BRETOU ; Marie-Louise CHAUVIGNAC, veuve REYROLE ; Jacques GUITARD ; Renée MARTY, veuve DAULANGE. **15 JANV. :** Pierre GAUCHER ; Jeanne JAUNET, veuve ALEXANDRE. **Brive Magazine présente ses sincères condoléances aux familles**

→ LA MAIRIE ET SES ANNEXES

• MAIRIE DE BRIVE

Place de l'Hôtel de ville
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 8h30 à 12h (pour les urgences entre 12h et 18h, appelez le 06.24.31.79.21 et pour les décès 06.11.71.97.61).
Rens : 05.55.92.39.39

• MAIRIE ANNEXE DE TUJAC

Centre Jacques Cartier
Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi de 13h30 à 17h30.
Rens : 05.55.86.34.60

• MAIRIE ANNEXE DE RIVET

1 impasse Abrizio. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.87.29.23

• MAIRIE ANNEXE DES CHAPÉLIES

Petite poste, 7 rue Le Corbusier
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.74.01.08

• LA MAISON DU BÉNÉVOLAT

10 Bd Marx Dormoy. **05 55 87 39 03**